



Extrait du registre des
arrêts
De la commune
D'USSON-EN-FOREZ

Arrêté n° AD2023-43 du 19 août 2023
Autorisant la pratique du foot sur le
terrain de sport
Louis Cussonnet

Le Maire de la Commune d'USSON-EN-FOREZ (Loire)

Vu le code des collectivités et en particulier l'article L 2212 ;

Considérant les conditions climatiques et l'état de la pelouse.

ARRETE

Article 1^{er} : Les rencontres sportives sont à nouveau autorisées sur le terrain de football Louis Cussonnet à compter de ce jour.

Fait à USSON-EN-FOREZ, le 19 août 2023

Pour le maire, la 1^{ère} adjointe
Josette FOLLÉAT

